

Parcours Urbanisme et projet urbain (UPU)

Master Urbanisme et aménagement



Durée
2 ans



Composante
Institut
d'Urbanisme et
de Géographie
Alpine (IUGA)



**Langue(s)
d'enseignement**
Français

Présentation

Le parcours Urbanisme et projet urbain vise à la préparation au métier d'urbaniste dans le champ de la maîtrise d'ouvrage urbaine (planification, conception, analyse, prospective territoriale) et à un apprentissage de la démarche de projet territorial et urbain.

L'objectif du parcours est de doter les étudiants d'une solide culture sur la ville, de leur apprendre à maîtriser les outils techniques (dessin, cartographie, systèmes d'information géographique) nécessaires pour exercer le métier d'urbaniste et de leur fournir des connaissances spécialisées en matière de droit et de montage opérationnel. L'enseignement du projet urbain se fait dans le cadre de cours et d'ateliers, dans lesquels les étudiants sont invités à répondre à une commande formulée par une collectivité territoriale, des organismes publics, parapublics ou privés. Si la formation s'appuie principalement sur des expériences portant sur différents terrains français, des cours sensibilisent les étudiants à la connaissance d'autres contextes européens. Pour favoriser cette ouverture culturelle, l'Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine s'appuie sur son expérience de recherche comparative sur la planification territoriale, le projet urbain et le développement durable en Europe et sur ses réseaux d'échanges universitaires.

Formation internationale : Formation ayant des partenariats formalisés à l'international

Dimension internationale

Les étudiants ont la possibilité de suivre une partie de leur cursus dans une université étrangère. Ces séjours académiques se déroulent en première année pour une durée d'un semestre (de préférence le premier) dans le cadre des échanges ERASMUS, SOCRATES et TEMPUS que l'Institut a mis en place depuis plusieurs années avec un large réseau d'universités européennes et internationales.

Admission

Conditions d'admission

Public formation initiale :

- Accès en 1^{re} année : ouvert sur dossier aux candidats titulaires d'un diplôme national conférant le grade de licence dans un domaine compatible avec celui du master
- Accès en 2^e année : ouvert sur dossier aux candidats titulaires d'une première année de master dans un domaine compatible

Public formation continue : Vous relevez de la formation continue :

- si vous reprenez vos études après 2 ans d'interruption d'études

- ou si vous suiviez une formation sous le régime formation continue l'une des 2 années précédentes
- ou si vous êtes salarié, demandeur d'emploi, travailleur indépendant

Si vous n'avez pas le diplôme requis pour intégrer la formation, vous pouvez entreprendre une démarche [☞](#) de validation des acquis personnels et professionnels (VAPP).

Pour plus d'informations, consultez la page web de la [☞](#) Direction de la formation continue et de l'apprentissage

Candidature

Vous souhaitez candidater à l'une de nos formations, veuillez [☞](#) consulter les modalités d'admission selon votre profil :

- Les candidats hors Union Européenne dont le pays de résidence relève du dispositif "Etudes en France" doivent candidater sur l'application "Etudes en France" uniquement
- Pour tous les autres candidats, vous devez candidater sur l'application e-candidat. Le planning des campagnes de candidatures est disponible sur le site de [☞](#) l'Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine

Public cible

Les étudiants du parcours Urbanisme et projet urbain proviennent de formations diversifiées (niveau bac + 3 min.). Les champs disciplinaires d'origine les plus fréquemment retenus pour les formations initiales sont : l'urbanisme, l'aménagement, la géographie, l'architecture, la sociologie, le paysage, les sciences de l'ingénieur, la science économique, l'histoire, le droit et la science politique.

Capacité d'accueil

50 étudiants en 1re année et 50 en 2e année

Et après

Poursuite d'études

A l'issue de la formation, il arrive que certains étudiants poursuivent leurs études et se spécialisent dans les champs du transport et des mobilités, de l'environnement, de la politique de la ville, de la géomatique, de la conduite de projets artistiques et culturels dans l'espace public etc. D'autres, poursuivent leur carrière universitaire en développant une activité de recherche. D'autres encore se voient proposer des bourses CIFRE par des agences d'urbanisme, des CAUE, des organismes d'études pour poursuivre un doctorat d'urbanisme.

Secteur(s) d'activité(s)

Le diplôme reconnu par l'APEREAU (Association pour la Promotion de l'Enseignement et de la Recherche en Aménagement et Urbanisme) permet l'inscription de droit sur la liste de l'OPQU (Office Professionnel de Qualification des Urbanistes), qui amène à la qualification après deux ans d'exercice. Les diplômés se placent en France ou à l'étranger, dans les cabinets d'architecture et d'urbanisme, les bureaux d'études privés, les agences d'urbanisme, les sociétés de conseil et d'expertise, les Conseils d'architecture d'urbanisme et d'environnement, les sociétés d'économie mixte, dans les services des collectivités territoriales et chez les promoteurs publics ou privés.

Métiers visés

A l'issue de leur formation, les étudiants se dirigent vers les métiers de : consultants, chargés d'études, chargé de mission, assistant à maîtrise d'ouvrage, attaché territorial (spécialité urbanisme)

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Adriana DIACONU

✉ adriana.diaconu@univ-grenoble-alpes.fr

Responsable pédagogique

Charles AMBROSINO

Responsable pédagogique

Federica Gatta

✉ Federica.Gatta@univ-grenoble-alpes.fr

Secrétariat de scolarité

Gestionnaire IUGA

✉ iuga-scolarite@univ-grenoble-alpes.fr

Responsable formation continue

Sandrine Garbarino

✉ iuga-fc@univ-grenoble-alpes.fr

Lieu(x) ville

📍 Grenoble

Campus

🏠 Grenoble - Vigny Musset

Programme

Spécificités du programme

Le parcours Urbanisme et Projet Urbain se déploie sur deux années.

- **MASTER 1re année** : Il comporte une majeure d'enseignement (80%) regroupant le socle des savoirs de l'urbanisme et de l'aménagement : savoirs des sciences sociales appliquées à la ville, savoirs de l'urbanisme, savoirs et outils méthodologiques, politiques et stratégies urbaines, gestion de la ville ainsi qu'une mineure d'enseignement préfigurant le parcours en 2e année. Ces enseignements spécifiques portent sur les fondements théoriques du projet urbain, la fabrique et la gestion des espaces de la ville. Tout au long de l'année, les étudiants participent à un atelier de projet urbain qui fait suite à une commande émanant de collectivités publiques, d'organismes publics, parapublics ou privés avec lesquels l'Institut établit une convention.
- **MASTER 2e année** : En 2e année, le master est proposé en alternance : une semaine de cours à l'IUGA et trois semaines dans le cadre d'une entreprise ou d'une collectivité publique, en stage (situation exceptionnelle), en apprentissage (situation la plus courante) ou en contrat de professionnalisation. Le master 2e année est également ouvert aux étudiants en formation continue.
- **Contrat de professionnalisation** : Il concerne les étudiants qui effectuent une alternance d'un an dans le cadre d'une convention qui lie l'entreprise ou la collectivité publique et l'IUGA.
- **Rythme de l'alternance** : 1 semaine de cours et 3 semaines en entreprise
- **Apprentissage** : Il concerne les étudiants de moins de 26 ans, qui effectuent un apprentissage d'un an dans le cadre d'une convention qui lie l'entreprise ou la collectivité publique, l'IUGA et FormaSup Isère Drôme Ardèche. Rythme de l'alternance : 1 semaine de cours et 3 semaines en entreprise. Le stage est obligatoire uniquement pour les étudiants qui n'ont pas signé de contrat d'apprentissage ou de contrat de professionnalisation. Il s'agit d'un stage de 6 mois maximum (à temps plein) réalisé dans le cadre d'une convention qui lie l'entreprise ou la collectivité publique et l'Institut d'Urbanisme de Grenoble. Rythme de l'alternance : 1 semaine de cours et 3 semaines en entreprise

Les thèmes abordés en 2e année sont la planification territoriale, l'aménagement urbain (stratégie foncière, maîtrise d'œuvre et maîtrise d'ouvrage, production des espaces habités et de la ville nature) et la gestion de la ville (urbanisme participatif, mobilité et déplacements, accessibilité). Les sessions de formation associent cinq types d'enseignements :

- L'atelier de projet : travail en groupe, en temps contraint, sur une commande d'urbanisme avec production de rendus sous formes de plans, de maquettes, de rapports écrits et de présentations orales devant des professionnels ou des élus
- Le cours théorique : dispensé par des enseignants-chercheurs et visant à remettre en perspective les savoirs techniques avec les dernières avancées de la recherche
- Le cours pratique : présenté par des praticiens à partir de leurs projets en cours
- Le cas pratique ou travail dirigé : travail en groupe, en temps contraint, avec l'aide d'un enseignant praticien sur un sujet technique et d'actualité
- Le projet de fin d'étude : mémoire à finalité professionnelle ou de recherche encadré par un tuteur universitaire et un tuteur professionnel

Master 1re année

Semestre 7

Nature CM TD TP Crédits

UE Initiation à la recherche urbaine et territoriale (Tronc commun Master UA)	UE	20h	16h	3 crédits
UE Savoirs des sciences sociales appliqués à la ville et aux territoires (Tronc commun Master UA)	UE	60h		9 crédits
UE Savoirs de l'urbanisme	UE	60h		6 crédits
UE Savoirs du projet urbain 1	UE	20h		2 crédits
UE Atelier de projet urbain 1	UE		100h	6 crédits
UE Outils de l'urbanisme 1	UE	8h	40h	2 crédits
UE Anglais	UE		20h	2 crédits
UE ETC Langue Vivante Etrangère	UE		24h	2 crédits

Semestre 8

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
UE Politiques et stratégies urbaines	UE	60h			9 crédits
UE Gestion de la ville	UE	54h	4h		9 crédits
UE Savoirs du projet urbain 2	UE	20h			2 crédits
UE Atelier de projet urbain 2	UE		100h		6 crédits
UE Outils de l'urbanisme 2	UE	15h		30h	2 crédits
UE Anglais	UE		20h		2 crédits
UE ETC Langue Vivante Etrangère	UE		24h		2 crédits

Master 2e année

Semestre 9

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
Aménager la ville et les espaces urbains	UE	70h			12 crédits
Planifier la ville et ses territoires	UE	105h			18 crédits

Semestre 10

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
Projeter, concevoir et gérer la ville - option Alternance et option Reprise d'études	UE	105h	105h		9 crédits
Vie Professionnelle UPU - option Alternance	UE				9 crédits
Projet de fin d'études UPU - option Alternance	UE		35h		12 crédits
Projet de fin d'études 1 UPU - option Reprise d'études	UE		35h		21 crédits